

Envoi : 15/10/2019

Réception par le Préfet : 15/10/2019

Publication : 18/10/2019



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2019-9-11-5

Séance du vendredi 11 octobre 2019

STRATEGIE OR UNION INTERNATIONALE DES ALSACIENS : SOUTIEN A LA REALISATION DE LA VERSION ALLEMANDE DU PASSEPORT ALSACIEN

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. STRAUMANN, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

ABSENT :

M. TRIMAILLE.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

Mme BOHN donne procuration à M. MUNCK.
Mme GROFF donne procuration à M. JANDER.
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.
Mme MEHLEN-VETTER donne procuration à M. HAGENBACH.
Mme JENN donne procuration à Mme RAPP.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil Départemental n°CD-2018-6-11-1 du 14 décembre 2018 relative à la Politique des Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme,
- VU le règlement financier départemental,
- VU l'avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme réunie le 13 septembre 2019,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde et autorise le versement en une seule fois d'une subvention d'un montant de 1 000 € pour le soutien à la réalisation de la version allemande du passeport alsacien à l'Union Internationale des Alsaciens (UIA).

Les crédits seront prélevés sur le programme F712, imputation 65-048-6562-2677-114 du Budget départemental 2019.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité